



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°29 du 17 octobre 2024

Après une accalmie en ce milieu de semaine, les averses seront de retour ce week-end pour laisser place à de belles éclaircies en début de semaine prochaine.



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : des captures de mouches de la carotte dans le secteur de Créances.

Chou : maladie des taches noires à surveiller.

Poireau : maladies à surveiller. Poursuite du vol de la mouche mineuse du poireau en vallée de Seine.

Salade : parcelles proches de la récolte

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 5

POIREAU : 9

SALADE : 12

Notes nationales biodiversité : 15

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 15

Résistance aux produits phytosanitaires : 15

Webinaires DEPHY FERME : comment le réseau DEPHY FERME a-t-il atteint ses résultats de réduction des produits phytosanitaires ?



- Saison 2 -

Webinaires DEPHY FERME

Comment le réseau DEPHY FERME a-t-il atteint ses résultats de réduction des produits phytosanitaires ? Au travers des épisodes des Webinaires DEPHY FERME, découvrez et discutez des résultats des travaux du réseau DEPHY.

https://ecophytopic.fr/dephy/proteger/webinaires-dephy-ferme-saison-2?utm_source=etarget&utm_medium=email&utm_campaign=WDF_S2_octobre

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



CAROTTE - CELERI :

Suivi :

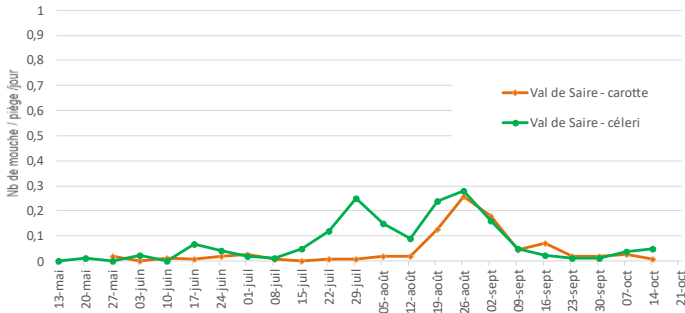
Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
Parcelles suivies					
14		2	3	/	
76		1	2	/	
	Mont Saint Michel	5	3	/	Céleri : croissance du feuillage ou de la rave à récolte. Carotte : grossissement à récolte
50	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	1	1	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

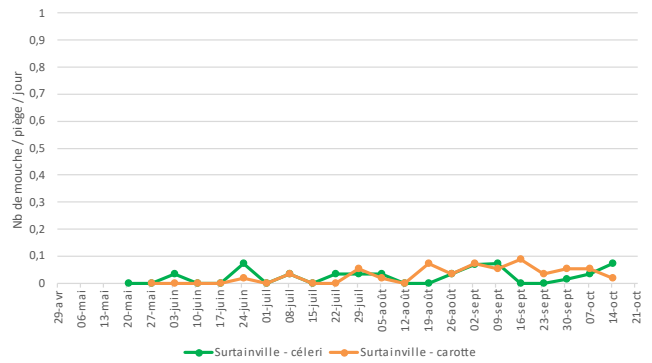
Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2024



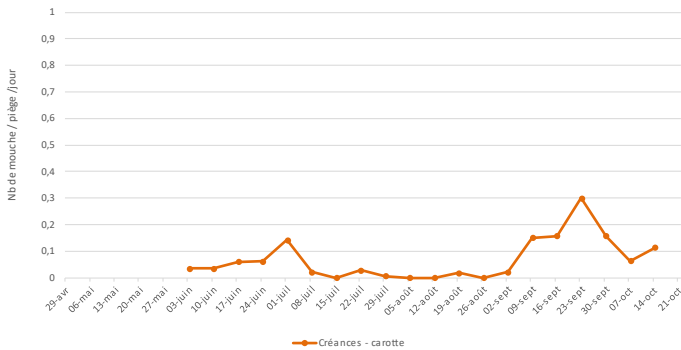
Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2024



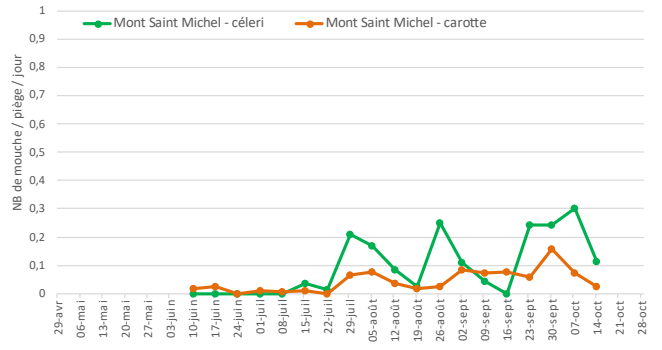
Créances :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2024

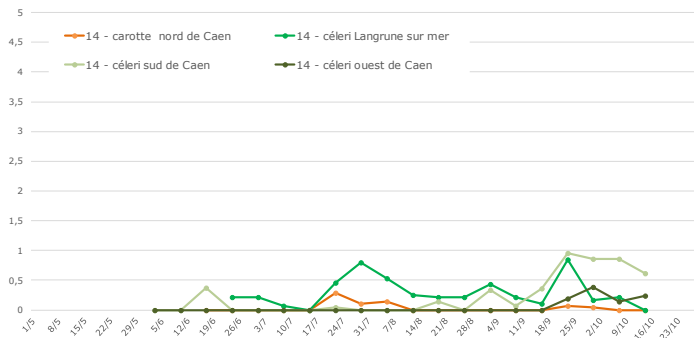
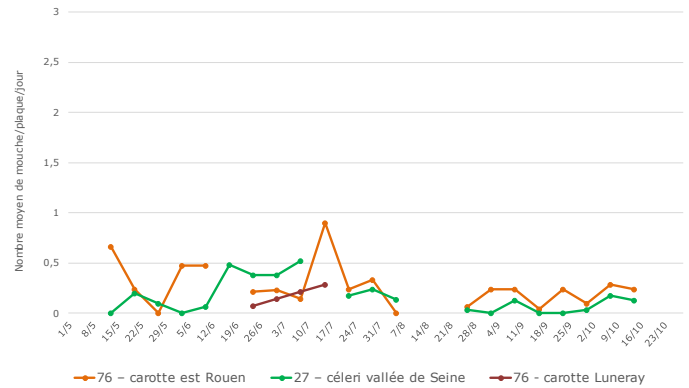


Mont Saint Michel :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2024



Calvados :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2024Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2024**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Une activité de la mouche de la carotte est observée essentiellement dans les parcelles du secteur de Créances. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures d'Apiacées sensibles.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observation :**

Aucune nouvelle galerie n'a été observée sur les céleris-branche du val de Saire.

Piégeage :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de céleris-branche du val de Saire.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Il n'y a plus de risque.

Septoriose :

Observations :

Cette maladie reste présente dans la majorité des parcelles de céleris du réseau. Dans les parcelles touchées, elle est notée sur 5 à 80% du feuillage. Elle est en progression dans certaines parcelles.

Nuisibilité :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23 °C. L'apparition des symptômes se fait sur les vieilles feuilles avec progression vers les jeunes feuilles et pétioles. Selon les conditions climatiques, les taches n'apparaissent que 7 à 14 jours après l'infection.

Les plantes infestées forment des foyers.



Foyer de septoriose

Evolution du risque :

Les conditions restent favorables à cette maladie. Surveillez les céleris-branche en cas de présence de fortes rosées.

Le risque reste moyen sur céleri-branche où les attaques dégradent le produit commercial.

Sur céleri rave, actuellement en fin de cycle, les dégâts sont limités à une faible diminution de calibre. Sauf en cas de retard de grossissement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).
- Il existe des différences de sensibilité variétale notamment en céleri branche.

Alternaria :

Observations :

Peu d'évolution depuis la semaine dernière. Cette maladie est observée dans la moitié des parcelles de carottes et notamment dans les plus précoces.

Evolution du risque :

Avec l'humidité présente dans les parcelles, les conditions restent favorables. Cette maladie est à surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée.

Oïdium :

Observations :

Cette maladie est stable dans une parcelle de carotte du secteur de Créances

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		3 parcelles de choux	
14	Nord de Caen	3 parcelles de choux de Milan et cabus	Choux : pomaison à récolte
	Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles de choux	Navet : racine en cours de grossissement
		3 parcelles de navet	
	Surtainville	1 parcelle de choux 1 parcelle de navet	

Aleurode :

Observations :

La présence d'aleurode (adultes et larves) est observée dans quatre parcelles (Calvados et ex-Haute-Normandie) sur 10 à 100% des plantes.

Les effectifs sont de 2 à 20 individus par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les fréquentes averses limitent leur développement.

Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :

Aucune altise cette semaine dans les parcelles du réseau quelle que soit la culture.

Evolution du risque :

Au vu de la météo de cette semaine et celle annoncée, il n'y a pas de risque d'infestation et la majorité des parcelles a dépassé le stade sensible. Le risque est terminé.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observations :

La présence de chenilles est globalement en recul dans les parcelles du réseau.

Des chenilles (de noctuelle, de teigne) sont constatées dans deux parcelles du val de Saire sur 8% des choux. En Seine-Maritime, des dégâts sont notés dans une parcelle sur 90% des plantes.

Evolution du risque :

Le risque de nouvelles pontes est maintenant nul. Les chenilles présentes actuellement dans les parcelles vont hiverner dans le sol. Il n'y a pas de risque pour les choux d'hiver et de printemps.



Chenille de noctuelle (SILEBAN)

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Observation :

Pas de nouvelles observations.

Piégeage :

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42
Surtainville_chou	1	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0	0
Mt St Michel_navet	3	1	0,5	0,75	0	0

Evolution du risque :

Aucune mouche n'a été piégée. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

La présence des pucerons est en recul. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer des colonies.

Limace :

Observation :

Des limaces sont présentes dans les parcelles de navet et de chou du nord Cotentin.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles, régulièrement humides, restent favorables à l'activité de ce ravageur. Observez vos jeunes plantules.

Pour en savoir plus :



Note nationale BSV



Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée

Note rédigée par la DGAI-SDQPV
Crédits photos : ACTA, OPIE, DGAI
Publication : octobre 2014



Alternaria sp. :

Observation :

Des taches d'*Alternaria* sp. sont notées dans six parcelles du réseau sur 28 à 100% des plantes. Cette présence est stable.

Evolution du risque :

Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation, ou à la rosée sont des facteurs de risque. Les conditions climatiques régulièrement humides sont favorables au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Éviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Éviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Éliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Maladie des taches noires :

Observation :

Cette maladie est observée dans six parcelles (nord Cotentin et Seine-Maritime) sur 20 à 60% des plantes. Cette maladie est en progression dans les parcelles du val de Saire.



Taches noires sur chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions régulièrement humides sont favorables à la dispersion et au développement de cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	De +9 feuilles à récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles plantées	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	

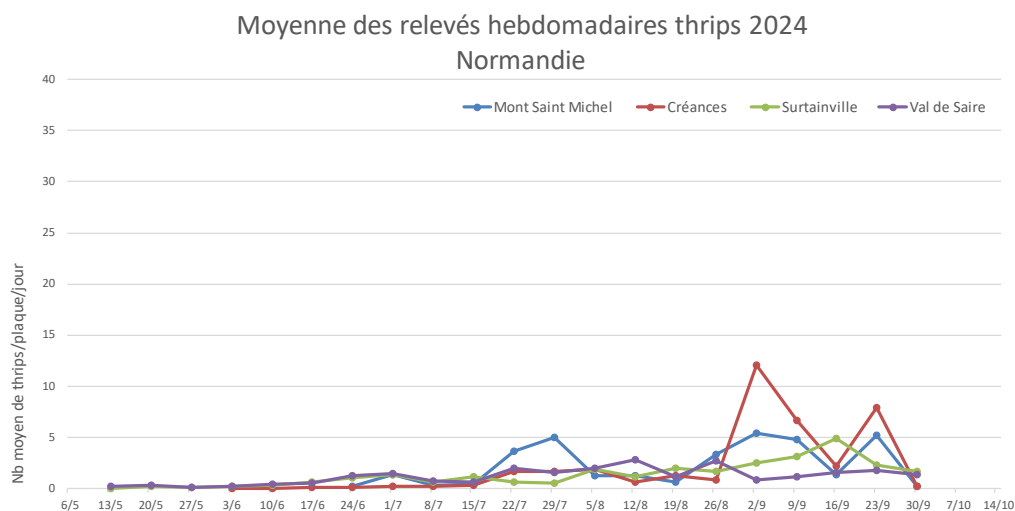
Thrips :

Observations :

	Semaine 41	Semaine 42
Mont Saint Michel	Présence dans 4 parcelles sur 4 à 8 % des plants	Présence dans 4 parcelles sur 4 à 12 % des plants
Créances	Présence dans les 5 parcelles sur 28 à 100% des plants moyenne 80% de plantes atteintes	Présence dans les 6 parcelles sur 36 à 100% des plants moyenne 84% de plantes atteintes
Surtainville	Présence sur 60 à 100 % des plants	Présence sur 60 à 100 % des plants
Val de Saire	Présence dans 5 parcelles sur 24 à 100% des plants moyenne 41% de plantes atteintes	Présence dans 4 parcelles sur 48 à 80% des plants
Calvados	Présence sur 100% des plants	Présence sur 100% des plants
Seine-Maritime	/	Présence sur 50% des plants

Piégeage :

Les captures sont très faibles sur l'ensemble des secteurs. Les pièges sont retirés des parcelles.



Evolution du risque :

Comme les semaines précédentes, des populations sont installées dans certaines parcelles. Observez vos parcelles lors des belles éclaircies, ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution de ces populations. Le risque de ré-infestation est nul, les pièges sont retirés des parcelles.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

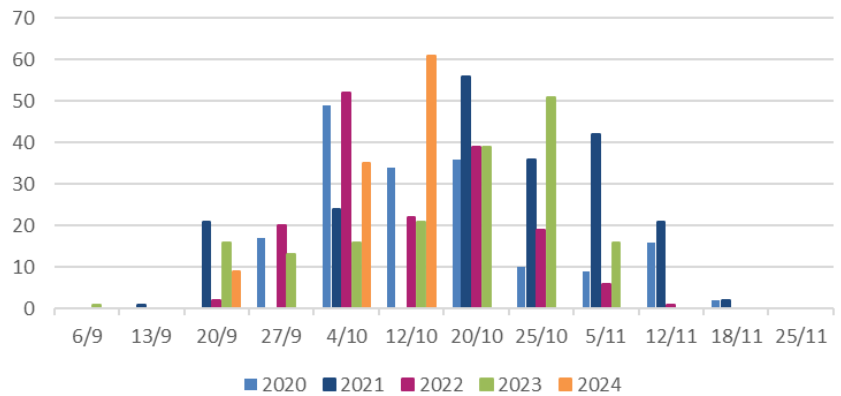
Observations :

Des piqûres de nutrition sont toujours observées en vallée de Seine.



Piqûres circulaires sur feuilles de poireaux

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - automne



Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque :

Le vol d'automne de la mineuse est en cours en vallée de Seine, le risque est important. **Observez** attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observation : augmentation des taches de rouille dans certaines parcelles du réseau.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 41	Semaine 42	Tendance
Mont Saint Michel	Pustules récentes dans 1 parcelle sur 52% des plants	Pustules récentes dans 2 parcelles sur 4 à 12% des plants	= à ↘
Créances	Dans 2 parcelles Sur 28 à 12% des plants	Dans 2 parcelles Sur 24 à 100% des plants	= à ↗
Surtainville	Dans 2 parcelles Sur 12 à 16% des plants	Dans 2 parcelles Sur 12 à 16% des plants	=
Val de Saire	Dans 6 parcelles Sur 8 à 72% des plants	Dans 6 parcelles Sur 8 à 80% des plants	= à ↗
Calvados	0	0	=
Seine-Maritime	Dans 1 parcelle sur 90% des plantes	Dans 1 parcelle sur 25% des plantes	/

Evolution du risque :

La forte humidité en parcelle, les averses de cette semaine et celles annoncées dans les prochains jours restent favorables à l'évolution de cette maladie. Surveillez vos parcelles. Le risque dépend de la sensibilité variétale, de l'irrigation et du créneau de production. Le risque est présent sur variétés sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

Cette maladie reste notée dans onze parcelles situées dans la Manche sur 1 à 40% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions annoncées restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	
76 - 27		2 parcelles	
50	Mont Michel	3 parcelles de laitues et 2 de frisées	De pomaison à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	3 parcelles	

Les dernières séries sont proches de la récolte.

Limace :

Observations :

L'activité des limaces est toujours notée dans certaines parcelles du réseau.



Limaces grises sur pomme de laitue (SILEBAN)

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions restent favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Noctuelles :**Autographa gamma :****Piégeage :**

Les pièges sont retirés des parcelles

nb moyen de papillon Ag/piège/semaine	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42
Surtainville	3	4,5	2	5,5	5	3
Val de Saire	4,5	3,25	5	4,6	3,5	7
Créances	3	12	18	12	1	0
Lingreville	2	0	2	0	0	0
Mont Saint Michel	5	6,5	11,5	6	10	8
Calvados	2,5	12	8,5	8	21	12

Helicoverpa armigera :**Piégeage :**

Les pièges sont retirés des parcelles

Nb papillon Ha/ piège / semaine	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42
Mont Saint Michel	3	2	3	5	0	1
Calvados	1	0	0	1	1	0
Vallée de Seine	0	0	0	1	0	

Observations :

Des chenilles ont été observées uniquement à Surtainville dans 1 parcelle sur 4% des plantes.

Evolution du risque :

La présence de chenille est quasi nulle dans les parcelles du réseau. Le risque de nouvelles pontes est nul. Fin du risque.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> .
Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observation :**

La présence de colonies de pucerons est observée dans trois parcelles du réseau sur 12 à 100% des laitues notées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère à l'automne.

Résistance :Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>**Evolution du risque :**

Des colonies sont présentes dans certaines parcelles du réseau. La récolte étant proche, on ne peut que constater leur présence. Pour les parcelles indemnes pas de risque.

Mildiou :

Observations :

Cette maladie est notée dans trois parcelles sur des variétés sensibles sur 20 à 100 % des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles, notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées et sur les variétés sensibles. Les conditions climatiques restent favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :

La présence de bactériose est signalée dans deux parcelles de la vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.>

Evolution du risque :

Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Les conditions restent favorables à leur développement.

Pourriture basale : botrytis et sclérotinia

Observations :

Ces maladies sont présentes ponctuellement quel que soit le secteur.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées restent favorables à leur développement notamment sur les stades proches de la récolte du fait de la forte humidité présente. Pour le sclérotinia, le risque est inféodé à la parcelle.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière